

Ces jours derniers, la *Presse Canadienne* annonçait, dans une nouvelle en provenance d'Ottawa, les sommes que le Conseil des ports nationaux dépenserait en 1956. Nous avons pu lire, à notre grand découragement, que le sort du port de Trois-Rivières n'intéressait pas du tout le Conseil des ports nationaux et qu'il continuerait à le traiter, en 1956, avec sa mesquinerie habituelle.

Je vais vous citer les chiffres qui ont été donnés par la *Presse Canadienne*.

Voici quel est le budget réservé aux ports qui sont sous la juridiction du Conseil:

Montréal .....	\$12,736,500
Halifax .....	1,942,000
Québec .....	1,687,000
Saint-Jean, (N.-B.) .....	845,000
Vancouver .....	649,000
Autres ports .....	200,000
Port Colborne .....	80,000
Prescott .....	40,000

Et enfin, Trois-Rivières, le seul port qui leur ait rapportés des bénéfices, où ils feront une dépense de \$35,000.

Eh bien, monsieur le président, je crois bien que ces chiffres démontrent d'une façon claire et évidente que le Conseil des ports nationaux traite injustement le port de Trois-Rivières. Il est réellement ridicule que le Conseil des ports nationaux, qui retire de l'argent du port de Trois-Rivières, ne trouve pas le moyen d'y affecter plus que \$35,000 en immobilisations, en un an, tandis que le ministère des Travaux publics affecte à l'amélioration de tout petits ports des sommes apparemment justifiées, pour des quais qui ne rapportent aucun revenu à ce ministère, comme à Blanc-Sablon, où il consacre une somme de \$150,000 au prolongement du quai, et à Méchins, une somme de \$100,000 à la reconstruction du quai.

**M. Langlois (Gaspé):** Est-ce que vous vous opposez à ces projets-là?

**M. Balcer:** Absolument pas, je suis en faveur, et je voudrais que vous augmentiez ces sommes, mais qu'en même temps on fasse la même chose pour ce qui est du port de Trois-Rivières.

**M. Langlois (Gaspé):** Vous avez laissé entendre que ces dépenses ne sont apparemment pas justifiées, parce que les projets ne rapporteront pas.

**M. Balcer:** C'est absolument faux et mon honorable ami sait que ce n'est pas mon intention de dire cela.

**M. Langlois (Gaspé):** C'est ce que vous avez dit.

**M. Balcer:** Je n'ai absolument pas dit cela. Je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de...

**L'hon. M. Lesage:** Nous avons un bon gouvernement.

**M. Balcer:** ...demander que le port de la ville de Trois-Rivières reçoive le même traitement et que le Conseil des ports nationaux, qui réalise des profits avec le port de Trois-Rivières, ouvre les yeux et constate combien d'améliorations il y aurait moyen d'y faire, lesquelles permettraient au port de Trois-Rivières de continuer d'être un des ports les plus importants du pays, et cela surtout lorsque la canalisation du Saint-Laurent sera accomplie...

**L'hon. M. Marler:** Monsieur le président...

**M. Balcer:** ...Et, du coup, on pourrait y apporter les améliorations nécessaires.

**Des voix:** A l'ordre.

**L'hon. M. Marler:** Je voudrais poser une question à l'honorable député, puisqu'il a l'intention d'aborder un autre sujet. Il a parlé assez longuement des dépenses faites à Trois-Rivières et dans les autres ports du pays, mais il n'a pas encore indiqué une seule amélioration qui s'imposait dans le port de Trois-Rivières; pourrait-il nous dire quels sont les besoins auxquels il fait allusion?

**M. Balcer:** Je vous remercie, monsieur le ministre, j'en étais justement rendu à ce point.

**L'hon. M. Marler:** Tant mieux, je vous devance.

**L'hon. M. Lesage:** Vous pensez au pont de Shawinigan!

**M. Balcer:** Non. En 1936, quand le Conseil des ports nationaux a assumé la direction du port des Trois-Rivières, la longueur totale des quais était de 7,400 pieds, et il y avait huit entrepôts de transit d'une superficie de 175,000 pieds carrés, tandis qu'en 1956 les quais aménagés mesuraient 7,650 pieds, ce qui veut dire que, de 1936 à 1956, on a trouvé le moyen de n'ajouter que 250 pieds de quais. Vous ne pouvez toujours pas dire, monsieur le président, que dans vingt ans on a fait un grand effort, et, pour ce qui est des hangars, en 1956 on y voit 229,000 pieds carrés, comparé à 175,000 pieds carrés en 1936, ce qui fait une augmentation d'environ 50,000 pieds carrés.

**L'hon. M. Lesage:** Où est le besoin?

**M. Balcer:** Les élévateurs à grain ont été complètement remplis l'été dernier, ainsi qu'un hangar y attendant. Au mois de juin dernier, des arrimeurs de Trois-Rivières ont été obligés de refuser des affaires, faute d'espace et d'accommodation propice à l'entreposage.